

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

JACQUES MAILLET.

(Suite.)

«... Soudain, au détour d'une allée, sur la tombe même que j'avais fixée pour rendez-vous, à Louisa, qu'aperçois-je ?... une femme à demi-nue qui se débattait avec l'énergie du désespoir entre les bras d'un colosse à longue barbe, espèce de sauvage, sale et hideux, lequel lui avait attaché les mains avec le ceinturon de son sabre et enfoncé un paquet d'herbes dans la bouche.

« Je restai d'abord anéanti ; j'avais des éblouissements pleins les yeux et il me parut que mes genoux fléchissaient. Puis, je me sentis pris d'une anémurie au cœur, et une telle colère m'envahit en même temps, que je me sentis doué comme d'une force surhumaine.

« En deux bonds je fus auprès du Cosaque. Levant alors ma carabine en l'air et la tenant par le canon, je la rabattis sur la tête du misérable avec plus de force que je n'aurais fait d'un marteau sur une enclume, et je lui fis voler la cervelle en éclats sous ma crosse.

« Le géant n'eut pas le loisir de pousser un cri ; il expira sur-le-champ. Je dégageai Louisa des étreintes de son esclave, et je m'assis près d'elle sur l'herbe broyée et tendue qui témoignait assez de la résistance qu'avait opposée la faible enfant à ses violences infernales.

« Nous nous regardâmes tous deux, elle et moi, sans parler. Cela dura quelques minutes.

« Enfin Louisa s'écria :

« — Jacques, tu as été témoin de mon déshonneur ; sois-le aussi de ma mort !

« Et, s'élançant sur un des pistolets du Cosaque, qui gisait à terre à ses pieds, elle se le plaça sur la tempe.

« Moi, je la contempiais sans comprendre, sans songer à empêcher son action, sans la voir pour ainsi dire : la douleur me faisait stupide et aveugle.

« L'arme rata.

« Louisa, jetant alors le pistolet à vingt pas, se précipita à mes genoux ; puis, achevant de déchirer le peu de vêtements dont son sein était couvert, elle me présenta sa poitrine, qu'elle labourait de profondes cicatrices.

« Jacques, reprit-elle, je ne puis plus être votre femme ! par pitié, tuez-moi.

« J'eus l'idée d'exaucer son vœu. Je ramassai ma carabine, dont je fis craquer le chien en me levant !... mais ce ne fut qu'un éclair ! je laissai rouler ma vieille compagne sur le terrain, et je me rassais en pleurant.

« Louisa n'avait pas sourcillé.

« Jacques ! Jacques ! répéta-t-elle avec un accent déchirant ; je ne suis plus digne de vous ; tuez-moi !

« — Te tuer ! enfant, dis-je à la pauvre fille, qui se traînait sur la sable devant moi ; te tuer ! Et de quoi donc es-tu coupable ? Ne vois-je pas que tu es cent fois plus malheureuse que moi !...

« Là il y eut un nouveau silence.

« Je passai ma main sur mon front brûlant. Elle était glacée. Un peu de fraîcheur me rendit toute ma raison.

« Je me levai avec calme, comme un homme qui se possède.

« — Non, repris-je, Louisa, je ne te tuerais pas. C'est le destin seul qui a fait notre malheur : au destin seul anathème !... Et moi, aussi long-temps que je vivrai, haine à mort à tous ces infâmes gredins qui ont amené chez nous l'étranger !... A nous le sang, pour le boire, de tous ces profanateurs de femmes et de tombeaux, qui croient n'avoir plus qu'à ouvrir la bouche pour avaler la France !... Louisa, je te vengerai.

« Et m'agenouillant à côté d'elle sur la tombe de sa mère :

« — Les paroles jurées sur les ossements des morts sont sacrées, lui dis-je. Eh bien ! en présence de Dieu qui nous voit, et de celle qui repose là-dessous et dont la pierre est notre autel nuptial, à dater de ce moment tu es ma femme légitime. Si je meurs, je t'autorise à porter mon nom.

« Louisa sécha ses larmes tout-à-coup.

« — Merci ! Jacques, reprit-elle, merci ! tu ne peux plus à présent m'empêcher de t'accompagner. Le devoir d'une femme est de suivre son mari, et il me faut comme toi du sang de Cosaque... beaucoup de sang !

« — Eh bien tu vas en avoir... beaucoup !...

« Je prêtai l'oreille, j'avais cru entendre remuer le feuillage derrière une tombe.

« D'abord je ne distinguai rien ; mais bientôt j'aperçus comme une espèce de bête fauve qui marchait à quatre pattes et s'approchait de nous en rampant. Un instant après, cela se dressa, et au milieu d'un cyprès, je vis distinctement une figure barbu, sous les épais sourcils de laquelle brillait, en nous regardant, deux yeux semblables à ceux d'un chat.

« Je montrai du doigt le cadavre de son camarade à ce Baskir, et, sautant sur ma carabine, je lui envoyai une balle au travers du corps.

« Le sauvage fit un bond comme s'il eût voulu s'envoler, tourna deux fois sur lui-même en se

tordant, puis tomba en jetant un glapisement qui aurait épouvanté un homme pendant la nuit.

« — Bien, mon Jacques, dit Louisa ; partons. On verra si les femmes ne savent pas faire le coup de fusil !... »

« Mais la retraite n'était pas facile. Un millier de hurlements, qui allèrent se perdre aux dernières limites du cimetière et se répétèrent dans les profondeurs des caveaux, répondirent à l'explosion et au cri de mort du Tartare.

« Aussitôt une multitude de têtes laides et horribles se montrèrent en grimaçant par dessus chaque tombe, sortirent du milieu de chaque buisson, apparurent entre les urnes funéraires et nous environnèrent ainsi d'une ceinture de spectres vivants.

« Nous avions été surpris par un parti de Cosaques envoyés en éclaireurs. Heureusement ils ne nous avaient point encore dépassés, et le chemin de la ville restait libre.

« Je plaçai Louisa à demi-évanouie sur mon épaule. Je montrai le poing à toutes ces faces de chiens et de damnés que j'aurais voulu pouvoir aplatis sous mon poignet ; et, m'approchant d'un endroit où le terrain forme une descente à pic, j'enfonçai profondément mes deux talons dans le sable friable du cimetière. Après quoi, communiquant à tout mon corps un mouvement d'oscillation, je me laissai aller à la dérive, en soulevant, au milieu d'une grêle de balles, un nuage de poussière.

« Quand je fus arrivé au bas de la montagne, je fis halte pour recharger ma carabine ; mais en déposant Louisa sur le gazon, je la vis clauder et palir.

« — Jacques, me dit-elle, adieu... je me meurs !... »

« La dernière balle lancée par les Cosaques lui était entrée dans les reins !... »

« Vous croyez peut-être, Monsieur, que je me mis à pleurer ou à la penser ! — Non ; désormais rien ne me pouvait émuouvoir. Je tirai froidement une balle de ma poche, une seconde, une troisième, et je les machai.

« Cela fait, et ma carabine bourrée, j'attendis.

« Je n'attendis pas long-temps.

« Toute la horde me voyant échapper à sa vengeance, et rendue furieuse par la mort de ses camarades, s'élança hors de ses cachettes en poussant des hurlements affreux, et vint se ranger sur le bord de l'esplanade d'où j'avais pris mon élan.

« C'était ce que je voulais.

« J'en choisissais un tout jeune qui, à ses épaulettes dorées me parut être le chef, bel adolescent, à la taille élancée, nourri dans l'amour des chandelles et de l'eau-de-vie pimentée, dans la haine des servantes et le mépris des chemises.

« Je l'ajustai longuement, afin que sa mère ou sa maîtresse, s'il en avait une dans son pays d'ours blancs, pleurassent en ne le voyant pas revenir ; j'appuyai sur la gachette, et je lui envoyai mon soufflet de plomb droit au milieu du visage.

« A cette vue, les autres n'y tinrent plus. Ils lâchèrent à la fois plus de quatre-vingts coups de leurs pistolets d'arçon, dont les balles n'arrivèrent pas jusqu'à moi ; quelques-uns même se laissèrent dégringoler pour se mettre à ma poursuite ; mais, prenant le corps de Louisa dans mes bras, je sortis à la hâte de cette terre de douleurs où venait de mourir la seule femme que j'eusse aimée dans ma vie.

« — Prenez garde, m'écriai-je, Jacques, nous allons verser !

« Une violente secousse interrompit mon admonition, et jeta presque notre phédon à bas de son siège. Nous avions escaladé une vingtaine de pavés déposés là pour les futures réparations de la route, et j'ai peine à concevoir comment nos roues ne se brisèrent point.

« — Bah ! reprit Jacques, en s'assurant de nouveau sur son siège, si je n'avais jamais prouvé d'autres colots, je marcherais maintenant sur mes deux jambes, au lieu d'être obligé de me servir de celles de mes chevaux !... Allons, la Grise ! hu !... »

« Il continua ensuite en ces termes :

« Dès que je fus hors du cimetière, je me mis à courir çà et là sur les boulevards extérieurs comme un fou, dans la direction d'où venait le bruit du canon. Je ne puis pas vous dire combien de temps çà aurait duré ni où cela m'aurait mené, car je sentais des aiguilles qui me picotaient le cerveau, et l'on m'a dit que ma raison commençait à se déranger. Tout à coup j'entendis comme des tonnerres qui se tremoussaient derrière moi. C'était une trentaine de caissons qu'envoyaient de Vincennes la *Jambe de bois*, et qu'escortaient des faubouriens.

« Parmi eux, il y eut des amis qui me reconnuèrent. Il m'arrachèrent le cadavre de Louisa que je portais comme une femme sur mon dos, et le déposèrent dans une maison et m'emmenèrent avec eux. Je me laissais faire sans rien dire. La tête n'y était plus.

« — Tu ne sais pas, Jacques, me dit l'un d'eux, qui était armurier ; croisais-tu que notre infâme ministre de la guerre, auquel nous avons livré, il y a quinze jours, vingt mille fusils tout neufs qui sont dans les arsenaux, n'a jamais

voulu nous donner que des briquets et des halle-

bardes ?

« — Pourquoi faire ? lui répondis-je.

« — Mes amis se regardèrent.

« — Mais, dit un autre, tu n'es donc pas au courant ? L'impératrice, cette Autrichienne qui ne sera jamais Française, est partie avec le roi de Rome et deux mille cinq cents troupiers à vieilles moustaches. On refuse de couper les ponts de la Marne et de Saint-Cloud. On ne veut pas déparer les rues ni créneler les maisons. — Lui, enfin, qui devrait être ici, n'est pas encore à Fontainebleau seulement, et, dans Paris, les trahisseurs parlent déjà de capituler !... »

« Capituler !... et avec qui ?

« — Les amis se regardèrent de nouveau.

« — Avec ceux qui l'ont tué Louisa !... avec les Cosaques !... »

« A ce mot, je recouvrai toute ma raison.

« — Louisa ! Louisa ! où est-elle ? rendez-la-moi !... Non ! non ! gardez-la. Elle me gênerait... à sa place, j'ai épousé la vengeance. Conduisez-moi à ses meurtriers.

« — Viens avec nous, tu les trouveras à Clichy. On s'y bat.

« — En avant donc, m'écriai-je ; en avant. Pendant que nous sommes ici, les autres se tuent sans nous !

« Quand nous arrivâmes au *Père Latuille*, le feu venait de cesser. Les vieux canonniers des Invalides pleuraient ; les élèves de l'École de Droit, ceux de l'École de médecine et les polytechniciens s'arrachaient les cheveux. Les munitions manquaient.

« Sitôt que le pauvre vieux Moneyey nous vit arriver avec nos caissons en criant : Vive l'Empereur ! il se frotta les mains comme un homme sûr de son affaire, regarda les Autrichiens qui débouchaient par vingt-quatre de front dans la grande rue du village, et cria d'une voix cassée, mais qui dominait tout le fracas de la bataille :

« — Canonniers à vos pièces !

« Je ramassai un égouillon que venait de laisser tomber un invalide qu'on emportait blessé, et l'on se mit à charger.

« — As-tu vu ? me dit pendant ce temps un vieux grognard, qui se tenait là mèche allumée, la petite queue blanche du maréchal à frétillé autour de son gilet comme à Bibao ! les canonniers sont menés !

« En attendant, les habits verts s'avançaient toujours. Déjà ils n'étaient plus qu'à cent toises de la barrière et l'on n'entendait que le bruit de leur colonne qui marquait le pas de charge sur le pavé.

« Soudain, le mérécha se dressa sur ses étriers, fier, grand de six pieds, la figure animée d'un sourire intraduisible, et d'une voix stridente il s'écria :

« — Canonniers, feu !... »

« Ce fut une détonation épouvantable. Pour réparer le temps perdu, au risque de les briser, nous avions bourré le canon jusqu'à la queue.

« Deux heures après, les munitions envoyées de Vincennes étaient épuisées. On nous amena des caissons de l'Hôtel de Ville : ils étaient remplis de vieux linge, et les cartouches qu'on distribuait ne contenaient que de la cendre.

« — Nous sommes vendus dit le maréchal, mais nous ne sommes pas encore morts. Soldats, ajoutez-ils en nous montrant un églement de l'empereur Alexandre qui se dirigeait vers nous, balayez-moi ces caisses-là à baïonnette !... »

« Nous nous élançâmes sur cette jolte garde russe, toute frisée, pimpante et garnie d'galons comme ces grands chasseurs qui montent derrière les voitures. Elle fut culbutée en un instant.

« Restait seulement un escadron de Kalbucks, sales pillards au nez épais, aux lèvres pendantes, qui venaient à nous à triple gap sur des chevaux semblables à ceux de l'océanlype.

« Nous regardâmes cela comme l'affaire d'un coup de main, quand, au moment de l'abîme, ces messieurs ouvrirent leurs rangs et lâchèrent à vingt pas, au moyen d'une tête pièce de campagne qu'ils avaient masqué derrière eux, une grêle de fer et de plomb !

« Six semaines après, lorsque je sor de l'hôpital avec la légère modification que nous voyez à mon individu, les royalistes dansent dans les parterres des Tuileries, sous les feux de sa majesté Louis XVIII ; les grandes diées embrassent les Tartares en pleine rue ; les Anglais campaient au bois de Boulogne ; les Français voulaient faire sauter les ponts d'Austerlitz et d'Yéna, et à la place de la statue de l'Empereur, s'élevait sur la colonne un drapeau blanc !... »

« Je me rendis à la maison où mes amis avaient déposé le cadavre de Louisa ; elle avait été incendiée par les Cosaques avant qu'on eût pu ensevelir sa femme !... »

« — Sacrebleu ! m'écriai-je en contemplant les décombres noirs et les pans calcinés de murs ; ils l'ont poursuivie au delà de la tombe ! Eh bien ! je me vengerai d'eux jusque sur la dernière génération.

« Or, j'ai tenu parole, Monsieur, contint Jacques en tournant du doigt sa décoration c juillet. En 1830, au pied du Louvre, c'était encore leurs représentants que je fuillais. »

En ce moment, nous arrivions précisément au bout de l'avenue de Vincennes, juste à l'endroit où la grande route s'embranchait au chemin de Saint-Mandé, c'est-à-dire à la station des coucoucs. Tous les voyageurs descendirent. En donnant à Jacques son pourboire je le remerciai de son récit qui m'avait vivement ému, et je m'en allai déjeuner d'une moitié de faisan rôti à la *Taverne du Bon-Lapin*, chez un garde qui détruisait pendant la nuit le gibier de toute espèce qu'il était appelé à protéger pendant le jour.

ACHILLE JUBINAL.

AGRICULTURE.

CULTURE DE BLÉ DE TANGAROCK OU DE LA MER-NOIRE.

— Il n'arrive que trop souvent que des pluies abondantes entravent les travaux des champs dans la saison ordinaire des semailles : pour parer au défaut ou au retard d'ensemencement des céréales qui en résulte, non moins que pour ne plus avoir à redouter l'effet quelquelsois si dommageable des hivers, ne serait-il pas bien précieux que nos cultivateurs s'occupassent le blé de mars de Tangarock. Les essais de culture qui en ont été faits cette année à Charolles et à Vitry-le-Français, par M. Leblanc-Duplessis, ont donné des résultats si avantageux qu'il y a lieu d'espérer que la culture se généralisera en France, nous serions affranchis d'une partie du tribut que nous payons annuellement à la Russie et aux Etats-Unis pour compléter notre approvisionnement.

Tous ceux qui cultivent le blé de Tangarock se convaincraient qu'il l'emporte sur nos blés ordinaires par les qualités suivantes, bien constatées par des observations nombreuses :

- 1° Il n'est jamais affecté de carie ;
- 2° Chaque épi porte cinquante grains au moins ;
- 3° Lorsque les froments ordinaires manquent ou ne grainent pas, celui de Tangarock ne manque jamais et fructifie constamment ;
- 4° Il est bien renfermé dans ses balles, et le grain ne tombe pas de l'épi pendant la récolte ;
- 5° Il est barbu, n'est jamais attaqué par les oiseaux et résiste même quelquefois à la grêle ;
- 6° La paille est plus haute de 33 centimètres (1 pied) que celle des autres froments ; elle est forte et ne couche jamais ; elle est aussi plus molleuse et plus nutritive ;
- 7° Ce grain est très-estimé des boulangers ; sa farine contient plus de gluten, absorbe plus d'eau et donne un très bon pain ;
- 8° Il réussit sur tous les sols, et partout où il a été semé, il s'est montré supérieur à tous ceux des champs voisins, tant par sa végétation que par son produit ;
- 9° Enfin, on peut compter sur une récolte double de superbes et bons grains et sur une récolte et demie de paille.

La culture du blé de Tangarock est la même que celle de nos blés d'hiver ; comme il est plus gros, il faut un peu plus de semence. Il doit être semé plus tôt, et demande une bonne fumure pour réussir complètement.

La farine du blé de Tangarock est l'une des meilleures pour la fabrication du vermicelle, de la semoule, du macaroni et autres pâtes d'Italie.

Des expériences prouvent que le blé de Tangarock est à la fois blé d'hiver et blé de mars ; on a même vu, en 1831, du blé du printemps plus beau que celui d'hiver.

Espérons que les cultivateurs français comprendront que leur propre intérêt, d'accord avec celui du pays, exigent qu'ils admettent le blé de la mer Noire dans leur culture des céréales. Il sera d'autant plus facile d'avoir des semailles que ce blé ne manque pas actuellement dans nos magasins et que d'ailleurs le gouvernement ne saurait se refuser à leur venir en aide, sur la demande des comices.

Un journal anglais dit que des millions de boisseaux d'ossements humains sont arrivés du continent à Hull, pour être employés à l'agriculture. Ces ossements ont été ramassés sur les champs de bataille de Leipzig, d'Austerlitz et de Waterloo ; ils sont mêlés à ceux des chevaux ; ont les a transportés dans le Yorkshire où ils ont été réduits en poussière et vendus comme engrais.

M. Vincent dit avoir constaté que plusieurs champs de blé des environs de Brest, ont été détruits par les larves d'un insecte (*Elater*, suivant M. Guérin-Menneville), qu'il a vu communément sur les pommiers de terre atteintes de la maladie spéciale. M. Vincent penso que cet insecte avait été laissé dans les champs avec des tubercules gâtés de l'année précédente.

NOUVELLES ETRANGERES.

A Rome, l'enthousiasme populaire s'est réveillé plus que jamais à l'occasion du choix des membres de la municipalité. Ces choix sont tels que le peuple romain eût pu les dicter lui-même. Qu'on juge de la satisfaction universelle !

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 219

Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, 21

Aux deux publications réunies, 251

Tout instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il demeuré.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion, 25

Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35-44

Au-dessus par lignes,

Toute insertion subséquente, le quart du prix (Affranchir les lettres.)

L'adresse de la Consulte, en réponse au discours du pape, est un morceau extrêmement remarquable, plein de sagesse et d'habileté libérale. Comme on ne lui a pas tracé de programme de travaux pour sa session, la Consulte indique elle-même, sous forme hypothétique, les objets sur lesquels elle voudrait porter sa sollicitude. Justice, égalité civile, unité, voilà pour les principes fondamentaux. Equilibre du budget, égale répartition des impôts, abolition des monopoles et des taxes qui frappent le pauvre, liberté commerciale dans une ligne douanière italienne, moralité de l'administration, hiérarchie, responsabilité effective des fonctionnaires ; développement de l'agriculture ; constitution d'une armée puissante et nationale ; régime pénitentiaire mieux approprié à l'amélioration des coupables, et par conséquent à l'esprit du christianisme ; extension de l'éducation publique ; épuration de la police, coordination des institutions locales. — Voilà pour l'application. C'est tout un code de libéralisme pratique que la consulte propose indirectement et très-adroitement au pape. Le grand cœur de Pie IX est digne de s'y associer et d'en faire une vérité.

Charles-Albert, qui paraît désormais décidé à marcher, d'accord avec le pape, dans la voie du progrès, vient de doter son pays d'une véritable charte administrative, en publiant une ordonnance d'organisation tout à la fois communale, provinciale et divisionnelle. Le préambule est à remarquer ; il consacre les principes les plus sains de la politique moderne, entre autres, la séparation complète du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Au point où en sont aujourd'hui les institutions du Piémont, il ne lui manque plus qu'un parlement pour marcher de pair avec les pays les plus libres et les mieux gouvernés de l'Europe.

Dans la Chambre des Communes, hier soir, lord Palmerston a fait connaître que lord Minto, bien que investi du titre de lord du Seau privé, eût fait un voyage à Rome, il n'était cependant revêtu d'aucun caractère officiel et n'avait pu, dès lors, comme on l'avait publié, signer une convention tendant à établir des relations diplomatiques entre les deux pays. Par les lois existantes, il était établi que la couronne ne pouvait être attachée à la cour de Rome par aucune communion. La chambre aurait donc à décider si le mot *communio* était également applicable à la communion religieuse et aux relations diplomatiques. Jusques là le gouvernement ne violerait point la loi et attendrait que le parlement ait déridé la question.

La question de la mise en comitè du *crime of outrage (Ireland) Bill* a donné naissance à un nouveau débat. M. J. O'Connell a présenté un amendement tendant à limiter l'action de la loi aux districts agités. Cet amendement n'a été appuyé que par 4 voix ; l'article du projet a été adopté par 203 votants. Le rapport sera fait à la séance d'aujourd'hui.

Il y a eu baisse à la Bourse de Paris de jeudi ; on l'attribue principalement au bruit de la démission de M. Guizot, motivée, dit-on, sur la déclaration récente de lord Palmerston concernant les affaires de la Suisse et à la défaite du ministère dans les élections municipales de Paris.

M. Oelschen, président de la diète fédérale, a adressé à M. Guizot, au nom de ce corps politique, une lettre, en date du 7 décembre, longuement motivée, dans laquelle il refuse l'intervention des cinq grandes puissances.

Le gouvernement provisoire de Lucerne a publié un décret daté du 2 décembre qui expulse à perpétuité de ce canton les Jésuites et tous les ordres religieux qui y sont affiliés.

INCAPACITES DES CATHOLIQUES. — Le S. M. Anstey, proposa la seconde lecture de son bill du Secours des Catholiques, et s'étendit sur l'histoire des différents bills introduits par M. Watson et d'autres sur le même sujet, dans les sessions précédentes, et dit que son seul but était d'obtenir pour les catholiques la jouissance des droits civils accordés aux juifs. Il n'avait pas le désir d'injurier ou d'affaiblir l'église protestante, ni de rien faire qui put être désagréable aux membres de cette communion ; mais il désirait simplement obtenir un acte de justice en faveur des catholiques romains contre lesquels le parlement avait fait des lois pénales et oppressives qui existaient encore. Il cita entre autres, le statut 21 Geo. 3. qui défend sous une forte pénalité aux prêtres catholiques d'assister aux funérailles faites dans les cimetières privés et autres lieux ; la 1re sect. du statut 10 Geo. 4, qui soumet à une pénalité de £50, tout prêtre qui fera des cérémonies catholiques dans certains lieux.

Sir R. Inglis s'opposa à cette mesure parce qu'il considérait qu'elle avait pour objet d'augmenter le pouvoir et l'influence de l'église de Rome et de diminuer celle de l'église protestante. Il doutait si ce bill n'attaquait pas la suprématie de la couronne, et si de fait, il ne représentait pas le Bill des Droits (*Bill of Rights*) ; il désirait donc avoir sur ce point, l'opinion du procureur-général. Les catholiques de ce pays avaient été traités comme co-sujets par les protestants, et depuis 1829, ils avaient joui des pri-